



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

États financiers

Pour le troisième trimestre clos le
30 septembre 2022

États financiers intermédiaires consolidés

Bilans intermédiaires consolidés	2
États intermédiaires consolidés du résultat net	3
États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global	4
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres	5
États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés	
1 La société	7
2 Principales méthodes comptables	7
3 Comptes débiteurs	8
4 Stocks	9
5 Actifs biologiques	9
6 Goodwill	9
7 Immobilisations incorporelles	10
8 Provisions	11
9 Dette à long terme	13
10 Capital social	14
11 Instruments financiers	15
12 Charges d'intérêts et autres coûts de financement	17
13 Résultat par action	17
14 Paiement fondé sur des actions	18
15 Informations financières sectorielles	20
16 Transactions entre parties liées	22
17 Regroupement d'entreprises	23
18 Événement postérieur à la date de clôture	23

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)		Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021 ¹⁾	Au 31 décembre 2021
	Notes			
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		106 199 \$	73 468 \$	(Audité) 162 031 \$
Comptes débiteurs	3	180 301	200 544	167 082
Billets à recevoir	3	61 301	69 455	33 294
Stocks	4	494 477	432 502	409 677
Actifs biologiques	5	112 237	131 257	138 209
Impôts recouvrables		18 997	1 830	1 830
Charges payées d'avance et autres actifs		56 104	34 373	24 988
Actifs détenus en vue de la vente		604	—	—
Total des actifs courants		1 030 220 \$	943 429 \$	937 111 \$
Immobilisations corporelles		2 303 981	2 107 506	2 189 165
Actifs au titre de droits d'utilisation		165 729	173 879	161 662
Placements		23 912	22 731	22 326
Autres actifs à long terme		21 859	9 304	11 644
Actif d'impôt différé		52 165	31 822	39 907
Goodwill	6	477 353	658 938	658 673
Immobilisations incorporelles	7	367 528	368 972	365 318
Total des actifs à long terme		3 412 527 \$	3 373 152 \$	3 448 695 \$
Total des actifs		4 442 747 \$	4 316 581 \$	4 385 806 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Créditeurs et charges à payer		549 723 \$	531 703 \$	526 189 \$
Partie courante des provisions	8	39 939	773	842
Partie courante de la dette à long terme	9	712	5 279	5 176
Partie courante des obligations locatives		38 417	38 664	31 375
Impôt sur le résultat à payer		1 084	31 592	23 853
Autres passifs courants		50 532	56 966	81 265
Total des passifs courants		680 407 \$	664 977 \$	668 700 \$
Dette à long terme	9	1 627 651	1 157 736	1 247 073
Obligations locatives		149 011	149 475	144 391
Avantages du personnel		74 808	91 063	97 629
Provisions	8	7 113	44 504	44 650
Autres passifs à long terme		1 304	4 742	1 057
Passif d'impôt différé		172 494	137 030	146 380
Total des passifs à long terme		2 032 381 \$	1 584 550 \$	1 681 180 \$
Total des passifs		2 712 788 \$	2 249 527 \$	2 349 880 \$
Capitaux propres				
Capital social	10	852 872 \$	847 013 \$	847 016 \$
Résultats non distribués		880 314	1 234 975	1 212 244
Surplus d'apport		—	11 694	5 371
Cumul des autres éléments du résultat global		22 689	(7 890)	(2 459)
Actions propres		(25 916)	(18 738)	(26 246)
Total des capitaux propres		1 729 959 \$	2 067 054 \$	2 035 926 \$
Total des passifs et des capitaux propres		4 442 747 \$	4 316 581 \$	4 385 806 \$

¹⁾ Retraité. Se reporter à la note 17.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2022	2021	2022	2021
Ventes		1 231 855 \$	1 188 643 \$	3 553 541 \$	3 400 587 \$
Coût des ventes		1 149 394	1 000 485	3 229 978	2 883 819
Profit brut		82 461 \$	188 158 \$	323 563 \$	516 768 \$
Frais de vente et charges générales et administratives		102 800	120 263	335 865	347 067
(Perte) bénéfice avant ce qui suit :		(20 339) \$	67 895 \$	(12 302) \$	169 701 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	8	2 332	840	24 389	3 698
Autres charges (produits)		3 733	(965)	8 809	7 194
Perte de valeur du goodwill	6	190 911	—	190 911	—
(Perte) bénéfice avant charges d'intérêts et impôt sur le résultat		(217 315) \$	68 020 \$	(236 411) \$	158 809 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	12	14 494	5 683	32 996	16 362
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(231 809) \$	62 337 \$	(269 407) \$	142 447 \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		(2 333)	17 858	994	41 502
(Perte nette) bénéfice net		(229 476) \$	44 479 \$	(270 401) \$	100 945 \$
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires :	13				
(Perte) bénéfice de base par action		(1,86) \$	0,36 \$	(2,18) \$	0,82 \$
(Perte) bénéfice dilué par action		(1,86) \$	0,35 \$	(2,18) \$	0,80 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :	13				
De base		123,7	123,5	123,9	123,4
Dilué		123,7	125,5	123,9	125,7

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
(Perte) bénéfice net	(229 476) \$	44 479 \$	(270 401) \$	100 945 \$
Autres éléments du résultat global				
Gains actuariels (pertes actuarielles) qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 6,0 millions de dollars et 7,6 millions de dollars; 0,9 million de dollars et 25,8 millions de dollars en 2021)	(17 221) \$	2 556 \$	22 185 \$	75 717 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Variation de la juste valeur des investissements (après impôt de 0,0 million de dollars; 1,0 million de dollars en 2021)	— \$	2 945 \$	— \$	2 945 \$
Variation de l'écart de conversion cumulé (après impôt de 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2021)	26 976	6 267	35 068 \$	(3 883) \$
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 3,9 millions de dollars et 5,0 millions de dollars; 1,1 million de dollars et 0,4 million de dollars en 2021)	(20 825)	(5 456)	(26 350)	1 826
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1,6 million de dollars et 5,6 millions de dollars; 0,7 million de dollars et 1,7 million de dollars en 2021)	4 543	(2 157)	16 430	4 636
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	10 694 \$	1 599 \$	25 148 \$	5 524 \$
Total des autres éléments du résultat global	(6 527) \$	4 155 \$	47 333 \$	81 241 \$
Résultat global	(236 003) \$	48 634 \$	(223 068) \$	182 186 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

		Cumul des autres éléments du résultat global ⁹⁾							
			Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Profits latents sur la juste valeur des investissements	Actions propres	Total des capitaux propres
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social							
Solde au 31 décembre 2021		847 016 \$	1 212 244	5 371	2 037	(7 441)	2 945	(26 246)	2 035 926 \$
Perte nette		—	(270 401)	—	—	—	—	—	(270 401)
Autres éléments du résultat global ⁹⁾		—	22 185	—	8 718	16 430	—	—	47 333
Dividendes déclarés (0,60 \$ par action)		—	(74 533)	—	—	—	—	—	(74 533)
Charge de rémunération fondée sur des actions	14	—	—	16 945	—	—	—	—	16 945
Modification du régime de rémunération	14	—	—	(3 594)	—	—	—	—	(3 594)
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions		—	—	(2 125)	—	—	—	—	(2 125)
Exercice d'options sur actions		5 888	—	(1 289)	—	—	—	—	4 599
Actions rachetées	10	(8 333)	—	(19 231)	—	—	—	—	(27 564)
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement inaccessibles		—	—	—	—	—	—	(7 500)	(7 500)
Règlement de la rémunération fondée sur des actions		—	—	(15 560)	—	—	—	7 830	(7 730)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions	10	8 301	(9 181)	19 483	—	—	—	—	18 603
Solde au 30 septembre 2022		852 872 \$	880 314	—	10 755	8 989	2 945	(25 916)	1 729 959 \$

		Cumul des autres éléments du résultat global ¹⁾							
						Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Profits latents sur la juste valeur des investissements	Actions propres	Total des capitaux propres
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion				
Solde au 31 décembre 2020		838 969 \$	1 124 973	5 866	3 002	(16 416)	—	(23 930)	1 932 464 \$
Bénéfice net		—	100 945	—	—	—	—	—	100 945
Autres éléments du résultat global ¹⁾		—	75 717	—	(2 057)	4 636	2 945	—	81 241
Dividendes déclarés (0,54 \$ par action)		—	(66 660)	—	—	—	—	—	(66 660)
Charge de rémunération fondée sur des actions	14	—	—	17 738	—	—	—	—	17 738
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions		—	—	(450)	—	—	—	—	(450)
Exercice d'options sur actions	14	8 711	—	—	—	—	—	—	8 711
Règlement de la rémunération fondée sur des actions		—	—	(9 679)	—	—	—	5 192	(4 487)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		(667)	—	(1 781)	—	—	—	—	(2 448)
Solde au 30 septembre 2021		847 013 \$	1 234 975	11 694	945	(11 780)	2 945	(18 738)	2 067 054 \$

¹⁾ Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

²⁾ La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)		2022	2021	2022	2021
Notes					
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :					
Activités d'exploitation					
Bénéfice net (perte nette)		(229 476) \$	44 479 \$	(270 401) \$	100 945 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :					
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	5	31 451	(6 630)	42 104	6 779
Amortissement		57 602	47 800	172 032	148 201
Rémunération fondée sur des actions	14	2 727	8 509	16 485	17 738
Impôt sur le résultat différé		1 803	(7 824)	6 615	(17 694)
Impôt exigible		(4 136)	25 682	(5 621)	59 196
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	12	14 494	5 683	32 996	16 362
Perte sur la vente d'actifs à long terme		104	1 226	1 686	1 919
Dépréciation		192 954	—	209 010	436
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés		(6 872)	6 042	(19 407)	(2 375)
Variation du passif au titre des régimes de retraite		2 496	3 620	6 938	3 594
Impôt sur le résultat payé, montant net		(3 371)	(10 545)	(29 858)	(57 248)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	12	(4 026)	(5 373)	(34 414)	(16 766)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	8	(1 810)	(156)	1 648	(224)
Variation de la marge des dérivés		(2 379)	4 888	(2 698)	4 492
Autre		(2 548)	(4 631)	(10 361)	(5 989)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		26 486	23 994	(109 756)	(122 865)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		75 499 \$	136 764 \$	6 998 \$	136 501 \$
Activités d'investissement					
Entrées d'actifs à long terme		(78 544) \$	(136 346) \$	(257 784) \$	(458 586) \$
Intérêts payés et capitalisés	12	(7 019)	(5 916)	(16 639)	(14 525)
Acquisition d'entreprises	17	—	(1 777)	—	(41 928)
Produit de la vente d'actifs à long terme		6	—	123	768
Achat de placements		—	(3 184)	—	(3 184)
Produit du règlement juridique		—	20 822	—	20 822
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(85 557) \$	(126 401) \$	(274 300) \$	(496 633) \$
Activités de financement					
Dividendes versés		(24 759) \$	(22 285) \$	(74 533) \$	(66 660) \$
Augmentation nette de la dette à long terme	9	84 527	29 333	340 474	419 055
Païement au titre des obligations locatives		(8 859)	(9 125)	(26 949)	(27 806)
Réception d'avantages incitatifs à la location		—	—	6 847	—
Exercice d'options sur actions		—	6 782	4 599	8 711
Rachat d'actions		(27 564)	—	(27 564)	—
Rachat d'actions propres		—	—	(7 500)	—
Païement des coûts de financement		(59)	(478)	(3 904)	(528)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		23 286 \$	4 227 \$	211 470 \$	332 772 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période		13 228 \$	14 590 \$	(55 832) \$	(27 360) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période		92 971	58 878	162 031	100 828
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période		106 199 \$	73 468 \$	106 199 \$	73 468 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutre^{j)} qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts-à-servir, des collations en trousses, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (les « états financiers intermédiaires consolidés ») au 30 septembre 2022 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date comprennent les comptes de la société et de ses filiales. La société présente ses résultats en deux secteurs d'exploitation, soit le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales.

i) Se reporter au rapport de durabilité de 2021 de la société déposé sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf, à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/durabilite/>.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société (les « états financiers consolidés de 2021 »).

a) Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables, les estimations et jugements importants formulés, ainsi que les traitements comptables correspondants conformément aux états financiers consolidés de 2021, à l'exception des nouvelles méthodes adoptées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, qui sont décrites ci-dessous.

La publication des états financiers intermédiaires consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 7 novembre 2022.

b) Normes comptables adoptées au cours de la période

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exigent l'IAS 34 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté la modification de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. La modification précise que les « coûts d'exécution » d'un contrat sont composés de coûts qui y sont directement liés. Cela peut prendre la forme de coûts marginaux engagés pour exécuter le contrat, ou de l'imputation d'autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Cycle d'améliorations annuelles des IFRS (2018-2020)

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté les modifications à portée limitée portant sur trois normes dans le cadre du processus annuel d'amélioration de l'IASB. Ces modifications précisent les frais qu'une entité doit inclure dans le test du « 10 pour cent » servant à déterminer s'il est nécessaire de décomptabiliser un passif financier conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'exigence de l'IAS 41, *Agriculture*, qui obligeait les entités à exclure les flux de trésorerie liés à l'impôt de leur calcul de la juste valeur d'un actif biologique au moyen d'une technique fondée sur la valeur actualisée, a aussi été retirée. Enfin, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été modifiée pour les filiales qui appliquent les IFRS pour la première fois. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires consolidés.

c) Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

Classement des passifs comme courants et non courants

Le 23 janvier 2020, une modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été publiée pour corriger les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants. Cette modification précise quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants des bilans consolidés. Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de l'adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)*. Les modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative)*. Les modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. Elles entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (exemption relative à la comptabilisation) afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)*. Les modifications précisent de nouvelles exigences en matière d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail assorties de paiements variables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société entend adopter ces modifications pour ses états financiers consolidés de son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette modification n'a pas encore été déterminée.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés.

3. COMPTES DÉBITEURS

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
Créances clients	154 622 \$	170 697 \$	122 030 \$
Moins : correction de valeur pour créances douteuses	(1 769)	(2 315)	(2 041)
Créances clients, montant net	152 853 \$	168 382 \$	119 989 \$
Autres débiteurs			
Taxes à la consommation à recevoir	15 929	16 326	13 188
Montant à recevoir du gouvernement	929	4 838	17 871
Autres	10 590	10 998	16 034
	180 301 \$	200 544 \$	167 082 \$

Le tableau suivant illustre l'âge des créances clients :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
En règle	122 565 \$	138 366 \$	94 110 \$
En souffrance depuis 0 jour à 30 jours	26 354	24 947	20 088
En souffrance depuis 31 à 60 jours	2 265	2 664	3 473
En souffrance depuis plus de 60 jours	3 438	4 720	4 359
	154 622 \$	170 697 \$	122 030 \$

Les créances clients sont dépréciées lorsque les flux de trésorerie estimatifs futurs sont inférieurs aux flux de trésorerie contractuels. Le montant de la perte de valeur tient compte de la situation financière du client, des paiements en souffrance, des biens donnés en garantie et de l'assurance-crédit sur les créances clients.

Le 24 juin 2022, la société a modifié sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 135,0 millions de dollars (120,0 millions de dollars au 30 septembre 2021; 120,0 millions de dollars au 31 décembre 2021). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 30 septembre 2022, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 196,3 millions de dollars (168,7 millions de dollars au 30 septembre 2021; 145,6 millions de dollars au 31 décembre 2021). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 135,0 millions de dollars (120,0 millions de dollars au 30 septembre 2021; 112,3 millions de dollars au 31 décembre 2021) et des billets à recevoir de 61,3 millions de dollars (48,7 millions de dollars au 30 septembre 2021; 33,3 millions de dollars au 31 décembre 2021). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 30 septembre 2022, la société a comptabilisé un montant net à payer de 0,0 million de dollars (montant net à recevoir de 20,8 millions de dollars au 30 septembre 2021; montant net à payer de 7,7 millions de dollars au 31 décembre 2021) dans les créditeurs et charges à payer (dans les billets à recevoir au 30 septembre 2021; dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2021).

La vente de créances clients au titre de la facilité de titrisation est traitée à titre de vente du point de vue comptable et, ainsi, les créances clients vendues aux termes de cette facilité ont été décomptabilisées dans les bilans intermédiaires consolidés résumés non audités (les « bilans intermédiaires consolidés ») aux 30 septembre 2022 et 2021 et dans le bilan annuel consolidé audité de 2021 au 31 décembre 2021.

4. STOCKS

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
Matières premières	78 892 \$	69 818 \$	73 580 \$
Travaux en cours	43 613	39 978	33 964
Produits finis	276 990	239 575	217 937
Emballage	24 954	21 816	20 752
Pièces de rechange	70 028	61 315	63 444
	494 477 \$	432 502 \$	409 677 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, des stocks de 1 003,0 millions de dollars (948,7 millions de dollars en 2021) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, des stocks de 2 878,6 millions de dollars (2 669,1 millions de dollars en 2021) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Au 30 septembre 2022, les stocks ont été réduits de 14,4 millions de dollars (9,1 millions de dollars au 30 septembre 2021; 10,7 millions de dollars au 31 décembre 2021) par suite de dépréciations pour les ramener à la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont incluses dans le montant qui a été comptabilisé en charges dans le coût des ventes.

5. ACTIFS BIOLOGIQUES

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 s'est traduite par une perte de 31,5 millions de dollars (profit de 6,6 millions de dollars en 2021) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs s'est traduite par une perte de 42,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 (perte de 6,8 millions de dollars en 2021) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

Les données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs ont été classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 30 septembre 2021.

6. GOODWILL

La société soumet un groupe d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auquel le goodwill est attribué à un test de dépréciation annuel, au quatrième trimestre ou au cours de tout trimestre pendant lequel un événement déclencheur se produit et requiert un test de dépréciation.

Le 30 septembre 2022, la société a soumis le Groupe des protéines végétales à un test de dépréciation. Ce test a dû être effectué en raison des changements survenus dans le contexte macroéconomique qui avaient entraîné une hausse marquée du taux d'actualisation. Par suite du test de dépréciation, la société a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 190,9 millions de dollars liée au goodwill.

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est réparti entre les groupes d'UGT, c'est-à-dire le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales. Il est prévu que ces groupes tireront parti des synergies découlant des regroupements d'entreprises ayant donné lieu au goodwill.

Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable du goodwill, par secteur :

	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales
Solde au 31 décembre 2021	477 353 \$	181 320 \$
Perte de valeur	—	(190 911)
Écart de conversion	—	9 591
Solde au 30 septembre 2022	477 353 \$	— \$

Au cours du test de dépréciation, la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel on attribue du goodwill est déterminée et comparée à la valeur comptable du groupe d'UGT. L'évaluation de la valeur recouvrable du Groupe des protéines animales est fondée sur la juste valeur diminuée du coût de vente. La juste valeur a été établie en actualisant les flux de trésorerie futurs liés à l'utilisation continue du Groupe des protéines végétales. L'évaluation de la juste valeur a été classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs en fonction des données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur. Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de la juste valeur fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs étaient les suivantes :

- Les projections des entrées et des sorties de trésorerie futures ont été établies pour cinq ans en fonction du plan d'affaires à long terme de la société. Les flux de trésorerie de la période perpétuelle ultérieure ont été extrapolés en fonction d'un taux de croissance diminuant pour atteindre 3,0 % sur sept ans.
- Le plan d'affaires contient les prévisions tenant compte de l'historique des résultats d'exploitation réels et des occasions de croissance future prévues. Un ralentissement continu des taux de croissance à long terme du Groupe des protéines végétales a été constaté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Bien que ces prévisions présument une certaine expansion des activités de base, le principal moteur de croissance, qui sera de nature stratégique, s'articulera autour des projets et des attentes énoncés dans le plan stratégique et les perspectives de la société.
- Le taux d'actualisation qui a servi au calcul de la valeur recouvrable du Groupe des protéines végétales s'est établi à 12,8 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe des protéines végétales et d'autres concurrents évoluant dans le même secteur.

La valeur attribuée aux principales hypothèses correspond à l'évaluation, par la direction, des tendances futures des secteurs au sein desquels le Groupe des protéines végétales exerce ses activités et repose tant sur des données externes et internes que sur l'analyse des tendances historiques et d'autres données pertinentes.

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
À durée d'utilité déterminée	181 699 \$	188 150 \$	184 576 \$
À durée d'utilité indéterminée	185 829	180 822	180 742
Total des immobilisations incorporelles	367 528 \$	368 972 \$	365 318 \$

La société soumet ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre ou au cours de tout trimestre pendant lequel un événement déclencheur se produit et requiert un test de dépréciation. Au 30 septembre 2022, en se basant sur les éléments déclencheurs décrits relativement au goodwill à la note 6, la société a soumis à un test de dépréciation ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée liées au Groupe des protéines végétales.

Le test de dépréciation appliqué aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est conforme au test de dépréciation appliqué au goodwill, comme il est décrit à la note 6, dans le cadre duquel la valeur recouvrable de chaque immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée est calculée et comparée à sa valeur comptable nette.

Le tableau qui suit présente la répartition des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée entre le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales.

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
Groupe d'UGT			
Groupe des protéines animales	126 412 \$	126 412 \$	126 412 \$
Groupe des protéines végétales	59 417	54 410	54 330
Total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	185 829 \$	180 822 \$	180 742 \$

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée dans le Groupe des protéines végétales comprennent les marques de commerce.

La valeur recouvrable de ces marques de commerce est calculée au moyen de la méthode d'exemption de redevances, laquelle repose sur l'actualisation de la valeur des redevances perçues à l'égard de marques de commerce similaires. Les principales hypothèses ayant servi à ce calcul sont les suivantes :

	2022	2021
Taux de redevances	1,5 % – 3,0 %	1,5 % – 3,0 %
Taux de croissance final	3,0 %	3,0 %
Taux d'actualisation	12,8 %	12,2 %

Comparativement au test de dépréciation appliqué au quatrième trimestre de 2021, la diminution du risque lié aux prévisions de ventes futures, qui sont conformes au plan d'affaires actuel de la société, a été plus que contrebalancée par les variations enregistrées dans le contexte macroéconomique, y compris dans le taux sans risque. Aucune dépréciation des immobilisations incorporelles liées au Groupe des protéines végétales n'a découlé de la comparaison de la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à leur valeur recouvrable calculée au moyen de la méthode d'exemption de redevances.

8. PROVISIONS

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2021ⁱ⁾	650 \$	2 449	42 344	49	45 492 \$
Ajouts	—	—	3 997	6	4 003
Reprises	—	—	(2 132)	—	(2 132)
Sorties en trésorerie	(20)	(37)	(103)	(55)	(215)
Solde au 31 mars 2022	630 \$	2 412	44 106	—	47 148 \$
Charges	—	—	3 004	468	3 472
Reprises	—	—	(1 681)	—	(1 681)
Sorties en trésorerie	—	(16)	(46)	—	(62)
Solde au 30 juin 2022	630 \$	2 396	45 383	468	48 877 \$
Charges	—	—	1 378	24	1 402
Reprises	—	—	(653)	—	(653)
Sorties en trésorerie	—	(15)	(2 086)	(525)	(2 626)
Écart de conversion	—	—	19	33	52
Solde au 30 septembre 2022	630 \$	2 381	44 041	—	47 052 \$
Partie courante					39 939 \$
Partie non courante					7 113
Total au 30 septembre 2022					47 052 \$

ⁱ⁾ Le solde au 31 décembre 2021 comprend une partie courante de 0,8 million de dollars et une partie non courante de 44,7 millions de dollars.

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2020	739 \$	2 621	42 338	61	45 759 \$
Charges	—	—	1 009	—	1 009
Reprises	—	(140)	(313)	—	(453)
Sorties en trésorerie	—	(8)	(607)	(49)	(664)
Solde au 31 mars 2021	739 \$	2 473	42 427	12	45 651 \$
Charges	—	—	717	37	754
Reprises	(89)	—	(340)	—	(429)
Sorties en trésorerie	—	(13)	(522)	—	(535)
Solde au 30 juin 2021	650 \$	2 460	42 282	49	45 441 \$
Charges	—	—	562	—	562
Reprises	—	—	(543)	—	(543)
Sorties en trésorerie	—	(8)	(175)	—	(183)
Solde au 30 septembre 2021	650 \$	2 452	42 126	49	45 277 \$
Partie courante					773 \$
Partie non courante					44 504
Total au 30 septembre 2021					45 277 \$

Frais de restructuration et autres frais connexes

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 2,3 millions de dollars (0,8 million de dollars en 2021). Le montant de 2,3 millions de dollars est constitué d'une tranche de 0,3 million de dollars au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 2,0 millions de dollars au titre du Groupe des protéines animales. Le montant de 0,3 million de dollars (0,0 million de dollars en 2021) imputable au Groupe des protéines végétales avait trait aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu. Du montant de 2,0 millions de dollars imputable au Groupe des protéines animales, une tranche de 1,6 million de dollars (0,8 million de dollars en 2021) était liée à l'amortissement accéléré, et une tranche de 0,4 million de dollars (0,0 million de dollars en 2021) était liée aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel liés à l'annonce de la fermeture à venir déjà annoncée des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 24,4 millions de dollars (3,7 millions de dollars en 2021). Le montant de 24,4 millions de dollars est constitué d'une tranche de 19,0 millions de dollars au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 5,4 millions de dollars au titre du Groupe des protéines animales. Du montant de 19,0 millions de dollars imputable au Groupe des protéines végétales, une tranche de 15,9 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2021) avait trait à la perte de valeur des actifs et une tranche de 3,1 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2021) avait trait aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu. Du montant de 5,4 millions de dollars au titre du Groupe des protéines animales, une tranche de 4,1 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2021) était liée à l'amortissement accéléré et une tranche de 1,3 million de dollars (0,7 million de dollars en 2021), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir de l'usine de production de volaille de Schomberg ainsi que de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto et de St. Mary's. Le montant restant de 0,4 million de dollars en 2021 avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

9. DETTE À LONG TERME

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
Ligne de crédit renouvelable	905 084 \$	470 000 \$	555 219 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains	366 177	335 318	334 828
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens	350 000	350 000	350 000
Prêts publics	7 102	7 697	12 202
Total de la dette à long terme	1 628 363 \$	1 163 015 \$	1 252 249 \$
Courante	712 \$	5 279 \$	5 176 \$
Non courante	1 627 651	1 157 736	1 247 073
Total de la dette à long terme	1 628 363 \$	1 163 015 \$	1 252 249 \$

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit »). La société a reporté la date d'échéance de la ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et a reporté les échéances de ses deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 30 septembre 2022, la société avait prélevé des lettres de crédit de 8,4 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (8,1 millions de dollars au 30 septembre 2021; 8,2 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 30 septembre 2022, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette totale sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 125,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars au 30 septembre 2021; 125,0 millions de dollars au 31 décembre 2021). Au 30 septembre 2022, des lettres de crédit de 58,6 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (66,8 millions de dollars au 30 septembre 2021; 66,8 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Au 30 septembre 2022, ces prêts portaient intérêt au taux de 0,0 % (de 0,0 % à 2,9 % au 30 septembre 2021; de 0,0 % à 2,9 % au 31 décembre 2021). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2024 à 2032. Au 30 septembre 2022, l'encours s'élevait à 7,1 millions de dollars (7,7 millions de dollars au 30 septembre 2021; 12,2 millions de dollars au 31 décembre 2021). Toutes ces facilités sont engagées.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme pour les exercices indiqués :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	1 514 153 \$	1 127 100 \$	1 252 249 \$	745 948 \$
Prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et les facilités de crédit à terme – montant net	85 194 \$	30 000 \$	345 839 \$	420 000 \$
Prêts publics – remboursements	(667)	(667)	(5 365)	(945)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme	84 527 \$	29 333 \$	340 474 \$	419 055 \$
Réévaluation des monnaies étrangères	29 615 \$	6 506 \$	35 375 \$	(2 226) \$
Autres variations sans effet sur la trésorerie	68	76	265	238
Total des variations sans effet sur la trésorerie	29 683 \$	6 582 \$	35 640 \$	(1 988) \$
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	1 628 363 \$	1 163 015 \$	1 628 363 \$	1 163 015 \$

10. CAPITAL SOCIAL

Rachat d'actions

Le 20 mai 2022, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et se terminera le 24 mai 2023 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, 1,2 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 22,97 \$ l'action.

Le 20 mai 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022. Aux termes de ce rachat, au cours de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos 30 septembre 2021, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 21 mai 2020, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2020 et s'est terminé le 24 mai 2021. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos 30 septembre 2021, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

La société a conclu avec un courtier un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») permettant au courtier de racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à tout moment pendant des périodes d'interdiction d'opération prédéterminées. Au 30 septembre 2022, une obligation pour le rachat d'actions de 30,5 millions de dollars (32,3 millions de dollars au 30 septembre 2021; 49,1 millions de dollars au 31 décembre 2021) a été comptabilisée au titre du PRAA.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 30 septembre :

	2022			2021		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change	22 327 \$	— \$	739 \$	14 340 \$	8 \$	220 \$
Swaps de taux d'intérêt	501 177 \$	17 386	—	470 318 \$	—	11 023
		17 386 \$	739 \$		8 \$	11 243 \$
Couvertures de juste valeurⁱⁱⁱ⁾						
Contrats de change	22 928 \$	— \$	1 593 \$	50 326 \$	101 \$	651 \$
Contrats sur marchandises	22 097 \$	2 292	—	45 633 \$	—	3 719
		2 292 \$	1 593 \$		101 \$	4 370 \$
Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	552 978 \$	10 073 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Contrats de change	128 328 \$	3 720 \$	1 859 \$	265 038 \$	2 095 \$	1 168 \$
Contrats sur marchandises	407 363 \$	823	2 673	292 278 \$	2 334	—
		14 616 \$	4 532 \$		4 429 \$	1 168 \$
Total de la juste valeur		34 294 \$	6 864 \$		4 538 \$	16 781 \$
Courant ^{ii)iv)}		28 455 \$	6 864 \$		4 538 \$	12 039 \$
Non courant ⁱⁱ⁾		5 839	—		—	4 742
Total de la juste valeur		34 294 \$	6 864 \$		4 538 \$	16 781 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés et influera sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés.

ⁱⁱⁱ⁾ La valeur comptable des éléments couverts aux bilans intermédiaires consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

^{iv)} Au 30 septembre 2022, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a diminué de 0,5 million de dollars (augmentation de 2,2 millions de dollars au 30 septembre 2021; diminution de 0,5 million de dollars au 31 décembre 2021) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 2,4 millions de dollars (3,7 millions de dollars au 30 septembre 2021; 0,0 million de dollars au 31 décembre 2021) dans les bilans intermédiaires consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 7,3 millions de dollars (profit de 0,3 million de dollars en 2021) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 23,0 millions de dollars (perte de 9,2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par un profit de 0,0 million de dollars (profit de 0,1 million de dollars en 2021).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par un profit de 0,0 million de dollars (profit de 0,1 million de dollars en 2021).

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	3 720	—	3 720 \$
Contrats sur marchandises ⁹⁾	—	823	—	823
Swaps de taux d'intérêt	—	27 459	—	27 459
	— \$	32 002	—	32 002 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	4 191	—	4 191 \$
Contrats sur marchandises ⁹⁾	381	—	—	381
	381 \$	4 191	—	4 572 \$

⁹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 30 septembre 2021.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et sont conformes à la méthodologie utilisée dans les états financiers consolidés de 2021. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

La société estime qu'une tranche de 8,1 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2,8 millions de dollars, du profit latent inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le résultat net au cours des douze prochains mois. Les variations futures de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures des flux de trésorerie auront une incidence sur le montant réel de ce reclassement, lequel pourrait différer de ce montant estimé.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, une perte de 0,1 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,0 million de dollars a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 1,8 million de dollars déduction faite de l'impôt de 0,6 million de dollars en 2021).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, une perte de 0,8 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,3 million de dollars, a été virée du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est incluse dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 0,6 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,2 million de dollars en 2021).

Au 30 septembre 2022, la société avait prélevé 265,0 millions de dollars américains (265,0 millions de dollars américains au 30 septembre 2021; 265,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2021) sur la facilité de crédit qui est désignée comme couverture de l'investissement net des activités de la société aux États-Unis. Les profits et les pertes de change sur les prélèvements désignés sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le cumul des autres éléments du résultat global et viennent contrebalancer les écarts de conversion sur les actifs nets sous-jacents des activités aux États-Unis, lesquelles sont également comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 20,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 3,9 millions de dollars (perte de 5,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,1 million de dollars en 2021).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisée dans les autres éléments du résultat global s'est chiffrée à 26,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 5,0 millions de dollars (profit de 1,8 million de dollars déduction faite de l'impôt de 0,4 million de dollars en 2021).

12. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Intérêts sur les emprunts effectués sur la facilité de crédit	18 096 \$	8 149 \$	39 573 \$	20 012 \$
Intérêt sur les obligations locatives	1 377	1 560	4 331	5 433
Intérêts sur les créances titrisées	946	313	1 879	809
Intérêts sur les prêts publics	69	76	265	237
Amortissement des charges de financement différées	407	416	1 239	1 265
Commissions d'attente et autres intérêts sur la facilité de crédit	618	1 085	2 348	3 131
	21 513 \$	11 599 \$	49 635 \$	30 887 \$
Intérêts payés et capitalisés	(7 019)	(5 916)	(16 639)	(14 525)
	14 494 \$	5 683 \$	32 996 \$	16 362 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, l'intérêt payé s'est chiffré à 11,0 millions de dollars et à 51,1 millions de dollars (11,3 millions de dollars et 31,3 millions de dollars en 2021).

13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments financiers.

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice (de la perte) par action, de base et dilué :

	2022			2021		
	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Bénéfice par action
<i>Trimestres clos les 30 septembre</i>						
De base	(229 476) \$	123,7	(1,86) \$	44 479 \$	123,5	0,36 \$
Options sur actions ⁱⁱ⁾		—			2,0	
Dilué	(229 476) \$	123,7	(1,86) \$	44 479 \$	125,5	0,35 \$
<i>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre</i>						
De base	(270 401) \$	123,9	(2,18) \$	100 945 \$	123,4	0,82 \$
Options sur actions ⁱⁱ⁾		—			2,3	
Dilué	(270 401) \$	123,9	(2,18) \$	100 945 \$	125,7	0,80 \$

ⁱ⁾ En millions.

ⁱⁱ⁾ Compte non tenu de l'incidence d'environ 6,3 millions (3,4 millions en 2021) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 et de 5,0 millions (3,4 millions en 2021) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 qui ont un effet antidilutif.

14. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Le tableau qui suit présente la situation des options sur actions en circulation de la société pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	2022		2021	
	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation aux 1^{er} janvier	6 076 750	26,22 \$	5 889 550	25,48 \$
Attribution	730 500	28,20 \$	1 241 250	25,10 \$
Exercice	(164 970)	22,53 \$	(63 900)	21,26 \$
En circulation aux 31 mars	6 642 280	26,53 \$	7 066 900	25,45 \$
Attribution	—	— \$	10 500	25,10 \$
Exercice	(355 200)	22,52 \$	(24 050)	23,04 \$
Renonciation	—	— \$	(11 100)	28,38 \$
En circulation aux 30 juin	6 287 080	26,76 \$	7 042 250	25,46 \$
Exercice	—	— \$	(334 400)	20,28 \$
Renonciation	(90 600)	26,21 \$	—	— \$
En circulation aux 30 septembre	6 196 480	26,77 \$	6 707 850	25,72 \$
Options pouvant être exercées	4 237 280	27,25 \$	4 142 350	26,26 \$

Tous les droits au titre des options sur actions en circulation deviennent acquis et peuvent commencer à être exercés au cours d'une période ne dépassant pas cinq ans (période d'acquisition des droits) à compter de la date d'attribution. La durée des options en circulation est de sept ans.

À la date d'attribution, chaque série d'options est évaluée à la juste valeur au moyen du modèle Black et Scholes. La société évalue la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. Le tableau qui suit présente les données prises en compte dans ce modèle eu égard aux options attribuées au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021ⁱ⁾.

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021
Cours de l'action à la date d'attribution	29,91 \$	26,38 \$
Prix d'exercice	28,20 \$	25,10 \$
Volatilité attendue	28,4 %	26,4 %
Durée de vie des options (en années) ⁱⁱ⁾	4,5	4,5
Dividendes attendus	3,3 %	2,7 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱⁱ⁾	2,0 %	0,6 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Durée de vie moyenne pondérée attendue.

ⁱⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, aucune option sur actions n'a été attribuée (0,0 million de dollars en 2021). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 1,2 million de dollars (1,4 million de dollars en 2021).

La juste valeur des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 s'est établie à 4,2 millions de dollars (5,8 millions de dollars en 2021). Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 3,5 millions de dollars (3,9 millions de dollars en 2021).

Unités d'actions temporairement inaccessibles et unités d'actions liées au rendement

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'état du plan d'unités d'actions temporairement inaccessibles (les « UATI ») (y compris les unités d'actions liées au rendement (les « UAR »)) de la société aux 30 septembre et pour les périodes de neuf mois closes à ces dates :

	2022		2021	
	Unités d'actions en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Unités d'actions en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution
En circulation aux 1^{er} janvier	1 742 421	23,59 \$	1 550 135	24,99 \$
Attribution	659 980	27,11 \$	548 050	24,12 \$
Renonciation	(4 307)	23,79 \$	(4 760)	23,45 \$
En circulation aux 31 mars	2 398 094	24,56 \$	2 093 425	24,76 \$
Attribution	39 940	24,70 \$	—	— \$
Distribution	(498 842)	26,52 \$	(319 791)	30,61 \$
Renonciation	(18 414)	23,90 \$	(54 933)	27,98 \$
En circulation aux 30 juin	1 920 778	24,06 \$	1 718 701	23,57 \$
Attribution	28 720	18,01 \$	24 760	24,79 \$
Renonciation	(63 792)	25,25 \$	(1 040)	24,12 \$
En circulation aux 30 septembre	1 885 706	23,93 \$	1 742 421	23,59 \$

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 s'est établie à 0,5 million de dollars (0,5 million de dollars en 2021). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les charges liées aux UATI et aux UAR de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent se sont chiffrées à 0,7 million de dollars (6,7 millions de dollars en 2021), compte tenu d'une réduction nette de 0,4 million de dollars (0,0 million de dollars en 2021), liée aux unités réglées en trésorerie, la tranche restante des charges étant réglée en actions.

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 s'est établie à 16,4 millions de dollars (11,9 millions de dollars en 2021). Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les charges liées aux UATI et aux UAR de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent se sont chiffrées à 11,7 millions de dollars (13,0 millions de dollars en 2021), dont une tranche de 0,1 million de dollars (0,0 million de dollars en 2021) sera réglée en trésorerie et la tranche restante, en actions.

Au cours la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a fait part de son intention de régler une partie des UATI et des UAR en circulation en trésorerie, et un montant de 3,7 millions de dollars a été reclassé des capitaux propres vers les autres passifs. Le passif total comptabilisé au titre de ces unités s'élève à 1,3 million de dollars.

La juste valeur des UATI attribuées au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021 est déterminée en fonction des principales hypothèses figurant dans le tableau suivant ⁱ⁾ :

	2022	2021
Durée de vie attendue des UATI (en années)	3,1	3,1
Taux de renonciation	15,4 %	13,8 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱ⁾	2,1 %	0,5 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Unités d'actions différées

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, les charges liées aux unités d'actions des administrateurs se sont chiffrées à 0,4 million de dollars et 1,3 million de dollars (0,4 million de dollars et 0,8 million de dollars en 2021).

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

La société compte deux secteurs à présenter. Comme il est précisé ci-dessous, ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces secteurs : le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance des revenus, le bénéfice d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté. Le Groupe des protéines végétales mesure son rendement principalement en fonction des taux de croissance des revenus, tout en optimisant les marges brutes et en contrôlant les frais de vente et charges générales et administratives et les investissements, ce qui permet de générer des taux de croissance élevés des revenus, son objectif à court terme consistant à obtenir un BAIIA ajusté neutre ou mieux. Se reporter à la rubrique 22, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS », du rapport de gestion de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 pour obtenir la définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS. Les activités d'exploitation de chaque secteur sont décrites ci-dessous :

- a) Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger et les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.
- b) Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

	Trimestre clos le 30 septembre 2022				Trimestre clos le 30 septembre 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	1 194 465 \$	43 593	(6 202)	1 231 855 \$	1 150 338 \$	47 967	(9 662)	1 188 643 \$
Profit brut (perte brute)	125 556 \$	(9 822)	(33 272)	82 461 \$	191 483 \$	(3 263)	(62)	188 158 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	82 948 \$	19 853	—	102 800 \$	85 859 \$	34 404	—	120 263 \$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	39 448 \$	(223 007)	(48 249)	(231 808) \$	105 345 \$	(37 857)	(5 151)	62 337 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	14 494	14 494	—	—	5 683	5 683
Perte de valeur du goodwill	—	190 911	—	190 911	—	—	—	—
Autres charges (produits)	1 189	2 061	483	3 733	(561)	190	(594)	(965)
Frais de restructuration et autres frais connexes	1 971	360	—	2 332	840	—	—	840
Bénéfice (perte) d'exploitation	42 609 \$	(29 675)	(33 272)	(20 339) \$	105 624 \$	(37 667)	(62)	67 895 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii), iv)}	10 994	222	—	11 216	2 022	573	—	2 595
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	31 451	31 451	—	—	(6 630)	(6 630)
Perte latente (profit latent) sur contrats de dérivés	—	—	1 820	1 820	—	—	6 692	6 692
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}	53 602 \$	(29 452)	—	24 148 \$	107 646 \$	(37 094)	—	70 552 \$
Amortissements ^{iv)}	48 535	5 244	—	53 779	43 112	3 915	—	47 027
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(1 189)	(43)	—	(1 232)	562	(191)	—	371
BAIIA ajusté^{iv)}	100 948 \$	(24 251)	—	76 695 \$	151 320 \$	(33 370)	—	117 950 \$

ⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2022				Période de neuf mois close le 30 septembre 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	3 444 073 \$	129 295	(19 826)	3 553 541 \$	3 281 509 \$	138 648	(19 570)	3 400 587 \$
Profit brut (perte brute)	392 486 \$	(26 161)	(42 761)	323 563 \$	524 622 \$	(2 854)	(5 000)	516 768 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	258 898 \$	76 967	—	335 865 \$	254 112 \$	92 955	—	347 067 \$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	123 650 \$	(315 217)	(77 837)	(269 406) \$	268 259 \$	(96 165)	(29 647)	142 447 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	32 996	32 996	—	—	16 362	16 362
Perte de valeur du goodwill	—	190 911	—	190 911	—	—	—	—
Autres charges (produits)	4 563	2 165	2 080	8 809	(1 447)	356	8 285	7 194
Frais de restructuration et autres frais connexes	5 375	19 013	—	24 389	3 698	—	—	3 698
Bénéfice (perte) d'exploitation	133 588 \$	(103 128)	(42 761)	(12 302) \$	270 510 \$	(95 809)	(5 000)	169 701 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii), iv)}	28 668	4 759	—	33 427	4 087	1 569	—	5 656
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	42 104	42 104	—	—	6 779	6 779
Perte latente (profit latent) sur contrats de dérivés	—	—	657	657	—	—	(1 779)	(1 779)
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}	162 256 \$	(98 369)	—	63 886 \$	274 597 \$	(94 240)	—	180 357 \$
Amortissements ^{iv)}	144 867	13 544	—	158 411	134 359	11 323	—	145 682
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(4 563)	(147)	—	(4 710)	(2 568)	(356)	—	(2 924)
BALIA ajusté^{iv)}	302 560 \$	(84 972)	—	217 588 \$	406 388 \$	(83 273)	—	323 115 \$

ⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les dépenses en immobilisations par secteur :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Groupe des protéines animales	71 040 \$	128 277 \$	235 134 \$	420 563 \$
Groupe des protéines végétales	1 781	21 213	9 305	75 072
Dépenses en immobilisations non affectées	3 430	3 455	10 887	8 800
Total des dépenses en immobilisations	76 251 \$	152 945 \$	255 326 \$	504 435 \$

Renseignements sur les secteurs géographiques

Le tableau suivant présente les ventes par pays :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021 ^{j)}	2022	2021 ^{j)}
Canada	940 496 \$	879 827 \$	2 657 327 \$	2 493 450 \$
États-Unis	152 290	147 075	449 379	413 047
Japon	84 947	111 585	285 990	316 726
Autres	54 122	50 156	160 845	177 364
Ventes	1 231 855 \$	1 188 643 \$	3 553 541 \$	3 400 587 \$

^{j)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau qui suit présente l'emplacement des actifs non courants par pays :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2021
Canada	3 025 921 \$	2 865 924 \$	2 910 048 \$
États-Unis	312 262	454 616	478 062
Autres	711	1 048	963
Total des actifs non courants^{j)}	3 338 894 \$	3 321 588 \$	3 389 073 \$

^{j)} Compte non tenu des instruments financiers, des investissements désignés comme instruments financiers, des avantages du personnel et des actifs d'impôt différé.

Renseignements sur les principaux clients

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 12,0 % et 11,7 % (11,9 % et 10,7 % en 2021) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 11,6 % et 11,5 % (12,2 % et 11,2 % en 2021) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, la société a cotisé 7,8 millions de dollars et 23,9 millions de dollars (7,6 millions de dollars et 28,6 millions de dollars en 2021) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président-directeur du conseil d'administration et chef de la direction de la société, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,2 million de dollars et de 1,8 million de dollars (0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2021), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 30 septembre 2022, un montant de 0,1 million de dollars (0,0 million de dollars au 30 septembre 2021; 0,6 million de dollars au 31 décembre 2021) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

17. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

a) Acquisition de 2021

Le 25 juin 2021, la société a clôturé l'acquisition d'une usine de transformation de volaille et de son approvisionnement associé auprès de Certm Inc. (anciennement Cericola Farms Inc.), une société fermée canadienne, pour une contrepartie totale de 62,1 millions de dollars (trésorerie exigible à la clôture : 40,0 millions de dollars; dépôt de 20,2 millions de dollars et ajustement du fonds de roulement de 1,9 million de dollars en 2018). Cette acquisition conclut l'entente de vente et d'achat datée du 27 juin 2018 en vertu de laquelle la société avait déjà acquis deux usines de transformation de volaille et l'approvisionnement associé, éléments comptabilisés dans les actifs au titre du droit d'utilisation avec une obligation locative correspondante. La société avait aussi l'option d'acheter une troisième usine de transformation. La société a financé la transaction en utilisant une combinaison de trésorerie et de prélèvements sur les facilités de crédit existantes. L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. La société a comptabilisé un goodwill de 7,6 millions de dollars qui est attribuable aux synergies créées par l'élargissement de la part de la société dans l'approvisionnement en intrants réglementés.

La société a arrêté les montants définitifs comptabilisés dans le cadre du regroupement d'entreprises au cours du quatrième trimestre de 2021.

La juste valeur définitive de la contrepartie versée pour l'usine de transformation de la volaille et l'approvisionnement en volaille associé se compose de ce qui suit :

	Prix d'achat 25 juin 2021
Prix d'achat payé à la clôture de l'option de vente	40 000 \$
Acompte sous forme de trésorerie versé d'avance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018	20 185
Fonds de roulement et autres ajustements	1 928
Contrepartie totale payée sous forme de trésorerie	62 113 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2021, la société a établi les montants définitifs comptabilisés dans le regroupement d'entreprises, ce qui a entraîné les ajustements suivants à la répartition préliminaire du prix d'achat :

	25 juin 2021		
	Montants préliminaires	Ajustements	Montants définitifs
Actifs courants			
Comptes débiteurs ⁱ⁾	1 339 \$	—	1 339 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	70	—	70
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	13 651	(2 549)	11 102
Immobilisations incorporelles – contingents de production de volaille	46 155	(3 317)	42 838
Goodwill	—	7 643	7 643
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	(879)	—	(879)
Total de l'actif net acquis	60 336 \$	1 777	62 113 \$

ⁱ⁾ Font partie des créances clients pour lesquelles les flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas attendu ne sont pas significatifs.

b) Coûts de transaction

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la société a comptabilisé des coûts de transaction de 0,1 million de dollars relatifs à l'acquisition qui ont été exclus de la contrepartie versée et ont été comptabilisés comme une charge dans les autres charges (produits).

Aucun coût de transaction n'a été comptabilisé en 2022.

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 6 novembre 2022, la société a confirmé que la panne de systèmes qu'elle subissait était liée à un incident de cybersécurité. La société exécute son plan de continuité des opérations en même temps qu'elle tente de restaurer les systèmes touchés. À l'heure actuelle, l'incidence de cet événement sur les résultats financiers de la société n'est pas connue.